

Procès verbal conseil d'école

Ecole publique Jean de La Fontaine
33410 CADILLAC

DATE : 7 11 2017

Horaire : 18h 19h30

Inspection
Education Nationale
SUD ENTRE DEUX
MERS

Téléphone :
05 57 57 35 38

Mél :
Ce.0331449w
@ac-
bordeaux.fr

10 place des Jacobins

Nom	Fonction	Présent (e)	Excusé (e)
M. BERTHOU	Inspecteur de l'Education Nationale		X
M. DORE	Maire	X	
Mme BONJOUR	Adjointe aux affaires scolaires	X	
Mme SOLIGON	Service des écoles, restauration scolaire	X	
M. TIGNON et M. LEMAYEUX	Coordinateur service enfance CDC	X	
M. DAL' CIN	Mairie de Omet	X	
M. HINNEWINKEL	Mairie de Donzac	X	
Mme FORET	Mairie de Gabarnac	X	
Mme CHABERT	Mairie de Monprimblanc	X	
Mme DETCHESSAHAR	Mairie de Laroque		X
Mme GIBERT	Représentant parents d'élèves	X	
Mme BERGEROO	Représentant parents d'élèves	X	
Mme DUISABOU	Représentant parents d'élèves	X	
Mme DUMAS	Représentant parents d'élèves		X
Mme DUTRIAUX	Représentant parents d'élèves	X	
Mme GUITTONNEAU	Représentant parents d'élèves		
Mme JUNCA	Représentant parents d'élèves	X	
Mme MOUTON-PERRAT	Représentant parents d'élèves	X	
Mme PERLOT	Représentant parents d'élèves	X	
Mme SCHVING	Représentant parents d'élèves		
Mme SOUPRE	Représentant parents d'élèves	X	
Mme VOYER	Représentant parents d'élèves	X	
M. ASSERMOUH	Représentant parents d'élèves	X	
Mme PAPIN	Représentant parents d'élèves	X	
Mme VALADE	Enseignant(e)	X	
Mme MOSSION	Enseignant(e)	X	
Mme DURDOS	Enseignant(e)	X	
Mme LINARES	Enseignant(e)		X
Mme BONNEAU	Enseignant(e)	X	
Mme PUJOL	Enseignant(e)	X	
Mme MINET	Enseignant(e)	X	
Mme DUBOURG	Enseignant(e)	X	
Mme MORCEAU	Enseignant(e)	X	
Mme BUGUET	Enseignant(e)	X	
M. WHITEAD	Enseignant(e)	X	
M. PERRIAT	Enseignant(e)	X	
Mme NAVARRO LORENZO	Enseignant(e)	X	
Mme FRIGERIO	Enseignant(e)	X	
Mme MINVIELLE	Maîtresse spécialisée RASED		
Mme BROCA	Maîtresse spécialisée RASED	X	
Mme BRUGEROLLE	Psychologue scolaire RASED	X	
M. DOUILLARD	Directeur	X	

Rentrée 2017

Règlement du conseil d'école :

Les parents doivent faire parvenir les questions abordées au conseil d'école au plus tard 15 jours avant sa date. Le principe est d'apporter des réponses au conseil d'école. La formulation et le vocabulaire utilisés doivent être conformes aux règles du vivre ensemble. Une réunion hors conseil d'école peut être proposée afin d'apporter des réponses relevant uniquement de la mairie ou de la CDC.
Lecture du règlement du conseil d'école, pas de remarques.

- **Règlement intérieur et charte de la laïcité.**

Points soulignés :

La fréquentation scolaire : la scolarisation des enfants est obligatoire à partir de 6 ans, mais dès qu'un enfant est inscrit à l'école, même avant 6 ans, la fréquentation scolaire régulière est obligatoire, et les absences doivent être justifiées. Le mercredi matin est un temps d'école obligatoire.

La relation parents / enseignants est essentielle au progrès et à la sérénité des élèves.

Un point a été rajouté sur l'interdiction pour les élèves d'arriver maquillés.

La charte de la laïcité rappelle l'égalité entre filles et garçons, et l'aspect personnel et non ostentatoire des croyances de chacun.

Pas de remarques concernant la charte de la laïcité.

Règlement de l'école voté à l'unanimité.

- **Circonscription Sud Entre-Deux-Mers**

L'école de Cadillac fait partie d'une nouvelle circonscription qui regroupe les réseaux de collège de Cadillac, du Pian sur Garonne, de Latresne et de Créon. Les bureaux sont installés à Cadillac. M. Berthou est l'inspecteur de l'éducation nationale de cette nouvelle circonscription.

- **Personnel enseignant, ATSEM, AVS**

Enseignants	niveaux	Effectifs + inclusions	ATSEM	AVS
Hervé DOUILLARD	Directeur 50% Réfèrent pédagogique 50%			
Marie DURDOS	PS – MS - GS	22	Julie SOLIGON	Avsi Catherine CAUHAPE
Nadège GINER MOSSION	TPS - PS - MS	22	Marine SABOULARD remplacée par Sylvie MESPELS-CARRERE	
Laure VALADE	TPS - PS - MS	24	Alexa BONET	
Catherine LINARES	MS - GS	23	Agnès DUBREUILH	Avsi Géraldine MEDEVILLE
Laurie MORCEAU	GS - CP	23	Elisabeth AGUILAR	
Nathalie BONNEAU	CP	17		
Aude PUJOL	CE1 - CE2	25		Avsi Laëtitia GUIGARD
Yaëlle BUGUET	CE1 - CE2	25		Avsi Madeleine BOVA
Romain PERRIAT	CE1 - CE2	25		Avsi Ingrid CARDINAL-MAHIEU
Pascale DUBOURG	CM1- CM2	25		
Nicolas WHITEAD	CM1 CM2	25		Avsi Audrey CAMINADE
Pauline MINET	CM1 - CM2	25		
Virginie NAVARRO-LORENZO Enseignante spécialisée	ULIS ECOLE	12 (effectif pris en compte dans les classes)		Avsi Marie – Ange BOULIN Avsi Nathalie SAUTONIE AVS Co Elisabeth BRODERS
Lise FRIGERIO	ZIL			
Mme URRUTIA	BD ASH			

Les répartitions de classe :

La répartition des élèves dans les classes est définie en conseil des maîtres, à la fin de l'année scolaire précédente. Elle est revue quelques jours avant la rentrée en fonction des départs et arrivées survenus pendant l'été. Elle fait l'objet d'une concertation collective, qui prend en compte de nombreux paramètres : nombres d'élèves par niveau, proportion garçons/filles, choix pédagogique du multi-niveau (travail en équipe de cycle par exemple), essayer d'avoir de faibles effectifs en CP, parfois nécessité de séparer des groupes d'élèves...

▪ **RASED**

Anne BRUGEROLLE	Psychologue scolaire
Pascale BROCA	Maîtresse E : apporte une aide pédagogique
Sophie MINVIELLE	Maîtresse G aide à devenir élève, aide au comportement

Le RASED travaille sur 18 écoles. Des rencontres sont organisées avec tous les enseignants du secteur pour constituer l'emploi du temps. La psychologue scolaire cible jusqu'à Noël son action sur les enfants en situation de handicap et sur les dossiers d'orientation (SEGPA, ULIS école...).

• **NAP**

Entre 210 et 220 enfants fréquentent les NAP. Une hausse chez en maternelle est à relever. Il y a 16 intervenants en plus de la coordination.

Cette année, beaucoup d'enfants voulaient aller au camp de base. Il y a eu un désintéressement des activités proposées.

L'organisation a donc été modifiée avec la création de quatre espaces : sports, playmobils, jeux de société et activités plastiques.

Des intervenants élémentaires basculeront peut-être en maternelle.

• **Coopérative scolaire**

Elle permet de financer les sorties scolaires, l'achat de petit matériel pour les classes, les jeux de cour....Elle est indispensable à la réalisation de la majorité des projets de l'école.

	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018
Cotisations demandées	12€ pour un élève 24€ pour un élève 33€ pour un élève	8€ pour un élève 15€ pour un élève 20€ pour un élève	Cotisation libre	10€ 15€ 20€
Recettes cotisations	7€98	4€33 par élève	5.32€/enfant	5,75€/enfant

Les appels à cotisation libre de l'année dernière n'ont pas rapporté beaucoup plus que l'année précédente. La décision a été prise de fixer de nouveau le prix de la cotisation.

Bilan 2016-2017 équilibré.

recettes :	
bénéfice vente photos	4103.49
produits activités éducatives (objets fabriqués ...)	1500.02
dons APE	800
participation familles (cotisations)	1502
tombola	1356
TOTAL	9342.96

charges	
sorties (cinéma maternelle, opéra de Bordeaux CM, mini concert, sorties Hostens avec et sans nuitée, domaine de la Frayse+bus, sortie à La Sauve avec nuitée, chantiers Tramasset....), achat de matériel pour différentes activités de classe (livres, ateliers cuisine ...)	9976.42
cotisation occe	577.20
charges courantes (frais kermesse, frais bancaires, photos ...)	2866.92
adhésion PEP, ...	330
Achat matériel (appareil photo, jeux cour)	195.48

TOTAL 13946.02

Nous avons dépensé 4603,06 € de plus par rapport aux recettes parce qu'il y avait suffisamment d'argent d'avance.

Compte tenu de la baisse des recettes actuelles, les projets engagés seront moins nombreux et/ou moins coûteux.

L'ensemble de l'équipe pédagogique tient à remercier l'association de parents d'élèves qui a soutenu l'école lors des manifestations et aussi financièrement à hauteur de 800€.

• **Budget mairie**

Fournitures scolaires	38€/élève
Sorties	3000€
Papier	1000€
Livres bibliothèque	300€
Ecole et cinéma/ projets départementaux	1200€
RASED	1000€

Mme Brugerolle intervient sur 18 écoles. Les tests effectués sont à renouveler et Mme Brugerolle aimerait renouveler ses fichiers. Comment doit-elle procéder pour demander aux mairies des subventions ?

M. Doré fait remarquer que la commune de Cadillac paie la majorité (voire totalité) des tests. Il aimerait que les subventions se fassent au prorata du nombre d'élèves par commune et envoyer les devis réalisés à chaque mairie concernée.

Il peut être demandé à M. Berthou (Inspecteur de l'Education Nationale) d'appuyer cette demande pour que toutes les mairies participent.

• **Santé et sécurité (exercice incendie et exercice PPMS)**

Les exercices obligatoires sont intégrés au parcours citoyen des élèves

- Exercice incendie 19 09 2017, 2 autres dans l'année
Ces exercices se déroulent sereinement et sont bien connus des élèves.
- PPMS risque majeur: exercice le 12 10 2017 :

Lors de l'exercice, plusieurs points matériels ont été relevés tel que la bonne connaissance d'utilisation des talkies-walkies. La question des élèves agités a été aussi soulevée. Ces éléments seront donc travaillés entre enseignants et aussi avec les élèves.

- PPMS risque intrusion

L'école est équipée depuis les vacances de la Toussaint d'un signal d'alarme spécifique. Un travail spécifique sera effectué en classe et sera accompagné d'un moins un exercice.

• **Rythmes scolaires**

M. Doré a rappelé que le souhait de la mairie pour la rentrée 2017 était de ne pas se précipiter et que cela avait été le choix de la CDC en grande majorité aussi.

Par contre il faut anticiper dès maintenant pour la rentrée 2018. Il faut donc entreprendre une réflexion là-dessus. Une cellule de réflexion sera mise en place avec trois représentants des parents d'élèves, trois enseignants et trois personnes de la mairie.

A priori une majorité se dégagerait pour un retour à 4 jours auprès des 25 maires composant la CDC. M. Doré souhaite, pour Cadillac, une réflexion avec les parents et les enseignants.

Pour la décision finale, l'avis du Conseil d'école est obligatoire et essentiel. La date limite pour donner un projet de changement est fixée au 15 mars. Il faudra donc, lors du 2ème conseil d'école du 6 février, exprimer un vote pour le rythme de la rentrée 2018.

La question de l'harmonisation au niveau de la CDC se pose. Pourra-t-il y avoir différentes organisations sur une même CDC ?

Une fois le vote effectué, il faut qu'une harmonisation se fasse autour de la CDC. Il n'y aura pas d'organisation à la carte, il faut que la majorité des mairies soient d'accord.

En plus du retour ou non à quatre jours, il y aura une discussion sur les horaires de l'école pour, entre autre, une meilleure organisation des APC. La première réunion du comité de réflexion aura lieu le mardi 17 11 2017. M. Tignon, en tant que responsable des NAP et de l'APS, y sera associé.

- **Livret scolaire unique**

Dans le cadre de la réforme des nouveaux cycles, des changements importants concernent le suivi des élèves et donc du livret scolaire.

Maternelle ; A l'école maternelle, depuis la rentrée 2016, deux nouveaux outils permettent d'assurer le suivi des apprentissages et des progrès des élèves :

- le carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long du cycle.
- la synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année du cycle 1.

Elémentaire : Le nouveau livret scolaire unique de l'école et du collège est un outil simple et précis pour rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et restituer ainsi une évaluation plus complète et exigeante. Cet outil est national et numérique. Chaque famille recevra deux fois par an (fin janvier et fin juin) le livret de leur enfant.

- **Projet d'école**

	Objectifs à développer prenant appui sur les constats du tableau « Diagnostic »
1- LA REUSSITE DES ELEVES Les enseignements Les parcours scolaires	Développer le principe d'évaluation positive Mise en place d'évaluations diagnostiques communes à l'école et pérennes chaque année. Développer et faire vivre le parcours culturel et artistique Développer et faire vivre le parcours citoyen
2- LA PRISE EN COMPTE DES ELEVES	Faire évoluer les pratiques pédagogiques de différenciation Maintenir la qualité d'inclusion des élèves scolarisés en ULIS Adapter le parcours des élèves en difficulté en favorisant les décroissements.
3- LE CLIMAT SCOLAIRE 3.1- Les stratégies d'équipe 3.2- La justice scolaire 3-3- La coéducation	Favoriser la communication interne et externe Développer les comportements responsables, autonomes, coopératifs et d'entraides, la communication non violente. Harmoniser entre les différents usagers/partenaires les règles de vie.

Evaluations diagnostiques : outils pour se rendre compte des acquis de chacun et de prévoir les aides à apporter au sein et/ou hors de la classe. Ils permettront également au RASED de gérer les priorités (évaluations proposées pour toute la circonscription Sud Entre-Deux-Mers)

Parcours d'éducation culturelle et artistique

Plusieurs classes sont inscrites à un parcours culturel départemental :

Mme Buguet Mme Pujol : *Muzik en scène* - le 14 décembre carnaval des animaux à l'opéra de Bordeaux puis Musée d'Aquitaine

M. Whitehead et Mme Minet : « Au fil de l'eau », un spectacle de cirque, rencontre avec les artistes à l'école. C'est un projet porté entre autre par la CDC.

Mme Dubourg : Musik à explorer

Mme Navarro –Lorenzo et M. Perriat iront au Thba le 1er décembre avec Mme Minet.

Les élèves de cycle 2 : Visite du château de Villandraut

La médiathèque de Podensac propose aux écoles de la CDC des ateliers. Les classes de Mme Bonneau, Mme Dubourg, Mme BUGUET et Mme Minet iront à la médiathèque. Ces projets sont financés par la CDC.

Parcours du citoyen :

Toutes les classes élémentaires ont participé à une journée « Nettoyons la nature » dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement.

Les classes de CM1/CM2 ont effectué un travail sur la première guerre mondiale et vont lire des extraits de lettres de poilus lors de la commémoration du 11 novembre.

- **Activités pédagogiques complémentaires (APC)**

Même organisation que l'année dernière. Mardi et Vendredi midi (pour une durée de 30 minutes par séances). Nous avons besoin de l'autorisation des familles pour que chacun y participe. A chaque période, les enseignants proposeront à des familles une participation aux APC.

L'axe de travail défini par l'équipe pédagogique porte sur l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages

- **Questions des parents**

- Lors de sorties scolaires, serait-il possible d'informer le transporteur en amont afin qu'il s'organise pour maintenir un transport lors du retour des enfants quand celui ci se fait après 16h30 ?

M. Doré : Ce n'est pas possible. Les compétences des transports scolaires reviennent à la Région et ils n'accepteront pas ce type de demande. Une modification des horaires de transport doit être demandée 6 mois à l'avance.

- Les Nap vont elles être maintenues l'année prochaine ? Comment va être organisée la réflexion sur l'organisation du temps scolaire pour l'année prochaine ?

Voir Rythmes scolaire

- Le parking des campings cars est bien souvent très encombré. Il était question que les camping cars se stationnent sur le nouveau parking vers le stade. Y-a-t-il une date ?

M. Doré : C'est toujours en réflexion. La cohabitation entre parents et camping car est difficile. Il faut donc les déplacer vers un autre endroit mais les idées ne sont que de l'ordre du projet, c'est en cours.

Prochain conseil d'école le 6 février. Le 3^{ème} aura lieu le 19 juin.

Fête de l'école : vendredi 15 juin

Romain PERRIAT

Secrétaire de séance



Hervé DOUILLARD

Directeur

